



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 68945

Texte de la question

M. Marcel Bonnot appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur le manque d'équipements et d'infrastructures dédiés au numérique dans plus de 3 000 communes françaises. Force est de constater que si la France a atteint le taux de 99,3 % de couverture du haut débit fixe en une décennie, les « zones blanches » autrement dit dépourvues d'ADSL sont toujours présentes. L'isolement géographique, le manque de rentabilité et la faible densité de la population en sont les raisons majeures. Pourtant, il existe aujourd'hui, d'autres moyens à la disposition des territoires pour se connecter à internet et au haut débit. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour lutter contre l'isolement de certains de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68945

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9459

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)